



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2915>

# Amandine Cormier : les violences faites aux femmes...

- FSU - CDFN - CDFN 2019-2020 - CDFN Septembre 2019 -



---

L'École Émancipée

---

**En France,**

- ▶ **86% des femmes déclarent avoir subi au moins une agression sexuelle au cours de leur vie**
- ▶ **En 2017, 94 000 femmes majeures déclaraient avoir été victime de viols et/ou tentative de viol durant l'année**
- ▶ **Depuis le 1er janvier, ce sont 106 femmes qui sont mortes assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint**

Ces crimes doivent être reconnus comme des féminicides, ces femmes sont tuées au simple motif que ce sont des femmes, ils sont commis dans un contexte systémique et inégalitaire où le patriarcat domine.

En réponse, le gouvernement a lancé un Grenelle contre les violences conjugales qui ne peut être que de l'affichage puisque il ne propose aucun moyen ni aucune politique globale de lutte contre les violences alors que depuis longtemps les associations féministes et les organisations syndicales engagées pour les droits des femmes ont conscience des solutions à mettre en oeuvre et les ont fait connaître. Les organisations syndicales sont d'ailleurs exclues de ce Grenelle. Aberrant, c'est nier les enjeux des violences sexuelles et sexistes dans le monde du travail. Comment imaginer qu'une femme victime de violences pourra travailler dans de bonnes conditions sans prise en charge ? Les employeurs doivent prendre se préoccuper de ces questions.

**Alors que faire ?** Il faut un grand plan contre les violences, une loi cadre et des moyens qui répondent aux besoins juridiques et budgétaires nécessaires pour éradiquer les féminicides. Il faut que les plaintes des victimes soient saisies et suivies de faits, attribuer des téléphones d'urgence, créer des places d'hébergement d'urgence, former les professionnel-les...

Dans l'éducation, le gouvernement doit donner les moyens que la circulaire sur l'éducation à la sexualité soit enfin appliquée.

**En attendant, n'hésitez pas à diffuser le tract sur les violences et participer aux actions et manifestations pour le droit à l'avortement le 28 septembre et contre les violences faites aux femmes le 25 novembre.**

On vous reparlera du 8 mars plus tard...